

TOUS en CHŒUR

Mairie, 25 route du Village

38870- Saint-Pierre-de-Bressieux

Site <http://tousenchoeur.fr>

Courriel : [contact@tousenchoeur.fr](mailto:contact@tousenchoeur.fr)

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE du lundi 22/01/2018

Nombre d'adhérents présents :.....54... Bons pour pouvoir :...5..

Sont excusés : Vincent Ginon, Raymond et Danielle Favre Nicolin, Annie Perret

M. Yannick Neuder, Président de Bièvre Isère Communauté

### Quorum atteint

Après avoir remercié toutes les personnes présentes, la présidente nous lit la lettre qui lui a été adressée par M. Yannick Neuder et au nom de Tous en Chœur, elle le remercie pour la mise à disposition gracieuse de la salle de spectacles de St Etienne-de-Saint-Geoirs pour notre concert annuel 2018.

A ses côtés, Amandine Zoz notre chef de chœur et les membres du Bureau : Marie-Claude Berruyer vice-présidente / Marie-Christine Lesaffre trésorière / Michel Jacquet trésorier adjoint / Marie-Noëlle Larguet secrétaire / Guy Berrier secrétaire adjoint.

Christine présente l'ordre du jour.

### 1- RAPPORT MORAL pour l'année 2017

#### 1.1- Manifestations 2017

- 20 mai, 41 choristes ont participé au concert organisé par la chorale CHANT'OISANS à l'église d'Allemont, nous avons fait le déplacement en car (Frédéric//Philibert). Nous avons été fort bien reçus, il faudra programmer un échange avec eux.
- Participation à la cérémonie du 11 novembre, merci à Amandine, Maurice et aux choristes présents, nous avons partagé le pot de l'amitié offert par la municipalité.
- dimanche 19/11/2017 53 choristes ont participé au Concert annuel avec Entresol à l'église de St Pierre de Bressieux. 315 entrées/ bénéfice : 1696.66 € (324 en 2015 /bénéfice 1951.89) soit 255.23 en moins qui s'explique par les frais engendrés 60€+350€ Entresol
- le lundi 26 juin, pique-nique annuel avec le thème « sortez vos couvre-chef » ; chacun a apporté sa bonne humeur, ses bons p'tits plats, les photos prises par Michel Di Nella (merci à lui) et mises sur le site en témoignent

Merci et félicitations à tous pour le travail accompli, tout est bien organisé, structuré.

L'esprit d'équipe et la solidarité et la convivialité règnent au sein de notre chorale.

#### 1.2- Divers

- nombre de répétitions pour l'année 2017, Amandine a fait **30 répétitions, 2 concerts et le 11 novembre**. Vincent a fait **4 répétitions et 2 concerts** Nous avons opté pour avoir 1 répétition avec Vincent avant chaque concert, en souhaitant 1 par mois, mais cela peut varier en fonction de la disponibilité de Vincent pris par 2 chorales déjà le lundi.
- En ce qui concerne le prêt de matériel, nous avons en CA, opté pour un chèque de caution de 150€ par micro, câble et pied.
- Mise au point d'un contrat engagement pour les concerts il sera consultable sur le site par les choristes.
- Le CA a opté pour le maintien du prix de l'entrée à 8€
- Nous aurons bientôt un autre local pour notre matériel praticables et sonorisation (près de La Ressourcerie). Michel nous informe qu'il y a des travaux en vue .Il se charge des suites à prévoir.
- Utilisation du site : elle semble en nette progression et lundi 29 janvier après la répétition Lionel nous aidera à optimiser son utilisation en donnant toutes les explications nécessaires. Maurice se propose pour prendre en charge le trombinoscope pour le réactualiser.

### 1.3- Adhésions

Au 1<sup>er</sup> janvier 2018 : 65 choristes + Amandine et Vincent

Soprani : 27 (+1)      Alti : 23 (+6)      Ténors : 7      Basses : 8

*Répartition des choristes qui viennent de 19 communes*

St Etienne de St Geoirs : **12(+2)** // St Pierre de Bressieux : **10 (-1)** //

Brezins:**10 (+2)**Viriville : **7 (+4)**// St Geoirs: **5** // St Siméon de Bressieux : **5** // Plan : **2 (+1)**St Michel de St Geoirs: **2** // // Marcilloles : **2**// La Côte St André : **2** St Hilaire de la Côte : **1**// Gillonnay : **2**// Roybon : **1**// Sardieu : **1** Marcollin : **1**

Sillans : **1** // Beaucroissant : **1**// Pajay : **1** // Grenoble : **1**

Proposition du CA de maintenir l'adhésion à 90€// Avoir de 45€ pour Chantal Bayo

1) Programme des chants : J'essaie de trouver des chants variés (langues, styles, origines...) et surtout comme d'habitude... en fonction de ce que je « sens » que je peux vous transmettre et aussi en fonction de nos capacités. Le but de cette année 2017 était de renouveler notre répertoire. Objectif en partie atteint, nous avons bien avancé et nous avons pas mal de nouveaux chants. Le but étant de continuer sur notre lancée en 2018.

2) Répétitions et concerts :

Les répétitions qui ont lieu tous les lundis de 19h à 20h30 sont des moments de partage et de plaisir musical, toujours agréables où il fait bon se retrouver même si parfois c'est un peu « bruyant ».

Nous avançons, nous progressons toujours un peu plus chaque année.  
Pas de changement pour les horaires des répétitions en 2018.

J'essaie de vous faire le maximum de supports mp3 chantés et il me semble que vous les utilisez souvent. Cela montre un véritable engagement de chacun d'entre vous. C'est très positif et cela nous permet de progresser encore plus. Des choristes interviennent pour dire combien ces outils sont utiles pour travailler chez eux et remercient.

Nous avons donné 2 concerts en 2017 :

- a) Avec la chorale « Chant'Oisans » en mai à Allemond
- b) Concert annuel en novembre à St Pierre de Bressieux avec Entresol

Le concert d'Allemond s'est bien passé malgré quelques petits couacs. Cela nous a permis de constater qu'il est nécessaire d'avoir plusieurs répétitions avec Vincent pour être à l'aise.

Le concert annuel était vraiment super malgré la difficulté de sonoriser cette église de St Pierre. Les retours du public sont vraiment positifs.

Certains choristes ont apprécié que l'on passe en premier.

Nous l'envisagerons en fonction de nos prochains invités.

**Vote pour approbation : oui à l'unanimité.**

### 3- BILAN FINANCIER 2017 : Marie-Christine

<b>CHORALE "TOUS EN CHŒUR" SAINT PIERRE DE BRESSIEUX</b>					
<b>BILAN 2017</b>					
DEPENSES	previ	réel	RECETTES	previ	réel
secrétariat	250,00	201,17	adhésions	5310,00	5205,00
salaire pianiste	1000,00	510,00	concert annuel	2500,00	2510,00
salaire chef de chœur	1980,00	1848,00	intérêts	30,00	31,15
charges Sécurité sociale	2200,00	1442,00			
assurance	191,42	191,42			
partitions	50,00	40,65			
réceptions	450,00	240,09			
cadeaux	150,00	100,00			
remboursement départ	90,00	0,00			
concert annuel	500,00	813,34			
déplacement car	700,00	650,00			
formation chant	3305,41	0,00			
paroisse	0,00	0,00			
site internet	100,00	51,44			
équipement concerts	500,00	28,00	fonds propres	3576,83	
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>11466,83</b>	<b>6116,11</b>	<b>TOTAL PRODUITS</b>	<b>11466,83</b>	<b>7746,15</b>

L'exercice 2017 présente un bénéfice de 1630.04€

Les fonds propres au 31/12/2017 sont de 5191.87€

**Vote pour approbation : oui à l'unanimité.**

### 4-PROJETS 2018

La présidente remercie la Municipalité de St Pierre de Bressieux pour la subvention de 50 €, versée à notre association, et donne lecture du courriel de la mairie pour optimiser la publicité de nos manifestations.

Le 7 avril 19h à l'église de Châtenay organisé par le Club Détente et Loisirs (présidente Mme TORTOSA). A ce jour nous n'avons pas eu de confirmation, ils ont contacté aussi la chorale de Pajay.

Le 21 avril à l'église de Lens Lestang avec Fa Perché, nous n'avons pas encore l'horaire.

Concert annuel le dimanche 21 octobre à 17h30 à la salle de spectacles de St Etienne de St Geoirs avec Nouvelle Légende (St Clair du Rhône). Nous pensons demander l'aide d'un « pro sono » pour libérer Raymond.

Décembre 2018 un concert à l'église de Bressieux. La date n'est pas encore fixée mais Christine a confirmé au maire de Bressieux M. Gilbert Badez notre accord de principe, il nous donnera la date.

Notre pique-nique aura lieu le lundi 02 juillet 2018 à la salle polyvalente.

Christine Gonnelli remplacera Michel en tant que responsable intendance, merci à elle.

4-1 PROJET MUSICAL 2018 : Amandine

**Formation** : Depuis la rentrée 2017 nous n'avons pas encore fait de stage vocal mais c'est au programme pour 2018. Contact a été pris avec Joël Truffa et ses filles qui ont un programme chargé au premier semestre 2018, il faudrait sans doute prévoir en septembre / octobre

**Accompagnement/musiciens** : Nous allons continuer à faire en sorte de répéter régulièrement avec Vincent. Comme l'an passé, il est difficile pour lui de venir le lundi car il accompagne déjà 2 chorales en alternance ce jour-là. J'essaye d'anticiper pour qu'il vienne le plus souvent qu'il le peut. En cas d'impossibilité de sa part, nous répéterons un autre jour de la semaine exceptionnellement. Je le remercie vivement pour ses accompagnements toujours de qualité, dans l'écoute du chœur et pour sa disponibilité.

D'autres musiciens parmi nos choristes (Maurice, Jean-Pierre, Lucie) permettent d'enrichir et de varier l'interprétation de nos chansons. Je les en remercie vivement.

**Remerciements** : Je tiens à remercier tous les choristes et en particulier l'équipe du Conseil d'administration pour l'investissement auprès de notre chorale. Le bureau fait un travail formidable, tout est anticipé, pensé, organisé. BRAVO.

Merci à ces messieurs pour le Son et toute la logistique (praticable etc...) qui permettent que nos concerts se passent toujours dans de bonnes conditions.

**Départ** : Je sais comme il peut être compliqué de trouver un chef de chœur dans nos campagnes...

C'est pourquoi j'anticipe un peu dans mon annonce de départ de la chorale. Je dirige la chorale Tous en chœur depuis 2004. C'est pour moi une expérience unique, inoubliable, riche en musique, partage, rires et émotions.

Je sens qu'il sera bientôt temps pour moi de faire une pause.

Vous pouvez cependant compter sur moi pour la saison 2018/2019, je m'y engage.

**Vote pour approbation : oui à l'unanimité.**

5- BUDGET PRÉVISIONNEL 2018 : Marie-Christine

<b>CHORALE "TOUS EN CHŒUR" SAINT PIERRE DE BRESSIEUX</b>					
<b>budget prévisionnel 2018</b>					
DEPENSES	2017	2018	RECETTES	2017	2018
secrétariat	201,17	250,00	adhésions	5205,00	5670,00
salaire pianiste	510,00	1000,00	concert annuel	2510,00	2500,00
salaire chef de chœur	1848,00	2200,00	intérêts	31,15	30,00
charges Sécurité sociale	1442,00	2400,00			
assurance	191,42	191,42			
partitions	40,65	150,00			
réceptions	240,09	450,00			
cadeaux	100,00	200,00			
remboursement départ	0,00	90,00			
concert annuel	813,34	500,00			
déplacement car	650,00	700,00			
formation chant	0,00	2000,00			
paroisse	0,00	100,00			
site internet	51,44	100,00			
équipement concerts	28,00	3060,45	fond propres		5191,87
<b>TOTAL CHARGES</b>		<b>13391,87</b>	<b>TOTAL PRODUITS</b>		<b>13391,87</b>

Et pourquoi pas tous se retrouver pour une soirée concert ?!

**Vote soumis à l'approbation : oui à l'unanimité.**

6- MODIFICATIONS du RÈGLEMENT INTÉRIEUR

**1-Vie de la Chorale**

**1-3 Répétitions et apprentissage ( à rajouter)**

- Chaque choriste respectera le travail des autres pupitres en étant attentif et concentré afin de faciliter l'apprentissage de chacun. **Des outils destinés à faciliter l'apprentissage des chants** sont à la disposition des choristes sur le site de la chorale à l'adresse suivante <http://tousenchoeur.fr> et permettent un travail utile entre chaque répétition

Un code d'accès personnel qui restera confidentiel. est attribué à chaque choriste.

#### **1-4 Rangement de la salle ( à supprimer)**

Le rangement et le nettoyage de la salle de répétition font partie des activités de la chorale. A ce titre chaque choriste se doit d'y participer à tour de rôle. Une feuille d'inscription à un calendrier de rangement de la salle circulera donc pour cela.

## **2-Organisation de concerts**

### **2-1-Décision d'organisation ou de participation** (à insérer)

Une étude de faisabilité est examinée et évaluée par le Conseil d'Administration.

Un aspect incontournable est lié à la disponibilité des choristes : leur avis doit être recueilli et un comptage prévisionnel réalisé. **Les nouveaux Choristes ne pourront participer aux concerts qu'après avoir effectué au moins 12 répétitions. Ceci afin de leur permettre d'apprendre confortablement le répertoire.**

Le programme du concert est de la responsabilité du Chef de Chœur.

Le Chef de Chœur déterminera si le concert projeté est possible compte tenu de la répartition des choristes dans les différents pupitres.

## **3 – Information à rajouter**

### **3-1 Droit à l'image**

Le type d'activités pratiquées par la chorale, implique qu'à tout moment, un choriste peut être photographié, filmé ou enregistré. L'association se réserve le droit de publier ou diffuser les photos, les films ou les enregistrements sur support papier, sur Internet, sur bande magnétique, CD, DVD, support informatique.

Tout membre inscrit accepte donc d'être photographié, filmé et enregistré dans le cadre des activités de la chorale. Si un choriste ne l'accepte pas, il en informe par écrit le Bureau.

### **3-2 La bonne réussite d'un projet repose sur une anticipation de l'information :**

**A destination des choristes** qui doivent avoir une parfaite lisibilité des échanges de la chorale, ainsi qu'une information permanente et à jour des dates de répétitions, des manifestations de la chorale et du répertoire en cours.

Les informations nécessaires au fonctionnement du groupe sont transmises par courriel et disponibles sur le site de la chorale [tousenchoeur.fr](http://tousenchoeur.fr).

Toute information ainsi transmise est réputée connue de tous. Ceci implique que chaque choriste disposant d'un accès Internet lise régulièrement ses messages, se rende sur le site et transmette les informations à ceux ne disposant pas d'Internet (pour ceux s'y étant engagés).

**À destination des organisateurs et du public visé** (appel à la presse dans les délais).

### **3-3 Listes de diffusion : Une mise à jour de mars 2017**

*Elle ne doit pas être utilisée pour transmettre des informations ou des publicités*

*concernant des activités autres que celles liées à notre chorale et à nos chorales partenaires. »*

**soumis à l'approbation : oui à l'unanimité.**

**La nouvelle version intégrant les modifications approuvées par l'AG sera disponible sur le site**

#### 5- ELECTION DES MEMBRES DU CA

Les membres du CA sont élus pour 3 ans et renouvelables par tiers chaque année. Les seuls membres de droit sont nos musiciens salariés : chef de chœur, pianiste.

Nous avons 4 membres sortants qui avaient été élus en AG 2015 :

Lionel Matheron se représente (59)

Martine Merlin ne se représente pas

Marie-Hélène May se représente (59)

Maurice Favre-Nicollin se présente en tant que membre actif. (59)

Joëlle Rosarossa se présente (59)

Bulletin pris à l'entrée

Nombre de vote par candidat (59)

Prochains CA : 5 mars 2018 // 4 juin 2018//24 septembre 2018//03 décembre 2018

#### 6- QUESTIONS DIVERSES

Les commissions : inscriptions et fonctionnement

Nous insistons sur l'importance du rôle de chaque commission et remercions le travail effectué par l'équipe « Pub » et par toutes les commissions qui ont été très efficaces tout au long de l'année et lors de notre concert annuel. Vous pouvez rejoindre l'une d'entre elles.

La Présidente

Christine GERIN

La secrétaire

Marie-Noëlle LARGUET